

La cellule de veille / pièce

La lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire implique la mise en place d'une politique de prévention qui prenne en compte chaque situation d'élève.

La cellule de veille est un dispositif interne mis en place sous la responsabilité et l'impulsion du chef d'établissement afin d'éviter toute sortie en cours de scolarité sans qu'un relais n'ait été pris.

Elle vise à repérer les risques de rupture scolaire, à analyser collectivement les problématiques des élèves, à émettre des propositions d'actions dans les champs pédagogique, éducatif, social, médical, voire d'orientation et d'insertion.

Objectifs :

- Réduire le nombre de sorties prématurées du système scolaire.
- Engager les personnels d'enseignement et d'éducation dans la prise en compte et l'accompagnement des élèves en voie de démobilité et/ou de rupture scolaire, proposer des solutions.

Moyens :

- Visites dans les familles par M. Leleivai et Mme Picot
- Signalement auprès du Pôle Santé Social des situations d'élèves non résolues

Composition de l'équipe :

Mme BERSON, principale, un personnel adjoint d'éducation, Mme RAVETSJIN, Mme JAUNET, infirmière scolaire, Mme CORRE, SIO, M. LELEIVAI, assistant social et Mme PICOT MLDS, le référent de cycle 3, Mme LILO Melodie et M. UATINI Petelo et M. PEIGNE Arnaud, représentants des personnels d'éducation et d'enseignement

Tenue des réunions En tant que de besoin